

Vue d'ensemble du programme

Pour obtenir de l'aide pour remplir cette demande, appelez l'un des membres de notre équipe au 1-866-906-6006

Financé par le Département de Santé, des Aînés et des Soins de longue durée du gouvernement du Manitoba, le Programme de maison sécuritaire et saine pour les personnes âgées fournit un financement pour des dispositifs de base et essentiels ou des adaptations pour les aînés confrontés à des obstacles dans leur domicile.

L'objectif du programme est de créer un espace de vie accessible et sans obstacles où un aîné à faible ou modeste revenu ayant une condition ou une limitation puisse effectuer des activités de base de la vie quotidienne (manger, se laver, aller aux toilettes, se déplacer et bouger) ou entrer et sortir de son domicile pour accéder aux soins médicaux essentiels et aux services communautaires en toute sécurité, de manière autonome et avec dignité.

Les demandes seront priorisées en fonction de l'évaluation des besoins du demandeur.

Un Demandeur admissible doit :

- Être un résident permanent du Manitoba.
- Avoir 65 ans ou plus.
- Avoir un revenu net combiné du ménage inférieur à 60 000 \$.
- Avoir une condition ou une limitation permanente, continue ou récurrente qui entrave la mobilité et entraîne des restrictions substantielles dans les activités de la vie quotidienne (manger, se laver, aller aux toilettes, se déplacer et bouger) et/ou entrer et sortir de son domicile pour accéder à des soins médicaux essentiels ou des services communautaires

S'il est admissible, un demandeur peut faire une demande pour :

- Jusqu'à 5000 \$ pour des solutions d'accessibilité de base et essentielles, tous les trois ans, jusqu'à un total cumulatif de 15 000.
- Jusqu'à 6500 \$ pour des solutions d'accessibilité de base et essentielles si le demandeur réside dans une zone rurale ou éloignée du Manitoba, tous les trois ans, jusqu'à un total cumulatif de 15 000.
 - Pour être considéré comme habitant d'une zone rurale ou éloignée du Manitoba, le demandeur résidera au nord du 53^e parallèle de latitude ou dans une région de la province à l'est du lac Winnipeg, au nord de la latitude 51° 12'.

Liste d'appareils admissibles	Liste d'appareils inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Rampes modulaires; • Plates-formes élévatrices intérieures et extérieures, monte-escaliers et dispositifs de levage/transfert; • Dispositifs d'élévation; • Barres d'appui murales et barres de sécurité pour baignoire; 	<ul style="list-style-type: none"> • Rampes en bois ou en béton; • L'achat d'une maison; • Lits d'hôpitaux; • Barres d'appui à succion; • Baignoires à accès facilité; • Bains à remous, piscines, équipement d'exercice;

Liste d'appareils admissibles	Liste d'appareils inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnalités d'accessibilité pour les gros appareils ménagers permettant à une personne de les utiliser en toute sécurité; • Douche portable avec accès roulant; • Commandes environnementales pour faire fonctionner les appareils électroménagers ; allumer ou éteindre les lumières et les ordinateurs; faciliter l'utilisation d'un téléphone; ou pour ouvrir, fermer et verrouiller les portes; • Réparations des dispositifs électriques ou alimentés par pile financées par ce programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement de mobilité, respiratoire et de dialyse; • Appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, micro-ondes, climatiseurs, etc.)

Liste d'adaptations admissibles	Liste d'adaptations inadmissibles
<ul style="list-style-type: none"> • Élargissement des portes et/ou remplacement des portes conventionnelles par des portes coulissantes ou pliantes; • Réaménagement des salles de bains pour permettre une utilisation sécuritaire; • Douches sans seuil; À noter : Lorsque des modifications de salle de bains sont nécessaires mais que la structure de la salle de bain ne peut pas accueillir une douche sans seuil, le programme ne considérerait le financement que d'équipements transférables (par exemple, une douche portable avec accès roulant) comme recommandé par un ergothérapeute • Réaménagement et abaissement ou surélévation de l'équipement de cuisine et des armoires; 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptations aux maisons nouvellement construites (c'est-à-dire des bâtiments ou des structures qui sont entièrement neufs et n'ont jamais été habités); • Mises à niveau ou réparations de la maison; • La construction de pièces supplémentaires; • Une terrasse qui ne fait pas partie intégrante d'une rampe d'accès ou d'un dispositif de levage acheté avec le programme; • Une deuxième entrée/sortie accessible; • Améliorations esthétiques d'une maison; • Adaptations en cas de contrat de location en place (c'est-à-dire, locataires et propriétaires individuels jusqu'aux sociétés de gestion immobilière);

Notes importantes :

- Pendant l'installation de dispositifs ou d'adaptations, si des problèmes surviennent, tels que, mais sans s'y limiter : des dégâts d'eau, de la moisissure, des champignons, des termites, des éléments non conformes au code provincial ou aux normes de sécurité, des problèmes électriques ou de plomberie - ceux-ci relèvent de la responsabilité du propriétaire, et non du programme.
- Toutes les demandes pour des dispositifs de levage extérieurs et des rampes extérieures (où du béton doit être coulé) ne seront acceptées que d'avril à octobre.

Documents requis pour une demande de financement

- 1) Preuve de revenu acceptable
- 2) Lettre de l'ergothérapeute OU Vérification de la condition/limitation
- 3) Soumissions pour les dispositifs ou l'adaptation
- 4) Preuve de propriété immobilière (uniquement pour les projets de rénovation)
- 5) Demande

À noter : Assurez-vous que la demande est complète et que toutes les informations pertinentes sont soumises. Le programme peut traiter les demandes en fonction des besoins démontrés par le demandeur.

1) Preuve de revenu acceptable

Avis d'imposition de Revenu Canada (L'année fiscale la plus récente) pour :

1. Le demandeur
2. Conjoint/conjoint de fait ou partenaire de vie du demandeur.

ET uniquement pour les adaptations des habitations :

3. Tous les propriétaires figurant sur la facture de taxe foncière

Ne pas envoyer les documents originaux car ils ne peuvent pas être retournés.

Retirez / masquez les numéros d'assurance sociale (NAS) de tous les documents soumis.

2) Lettre de l'ergothérapeute OU Vérification de la condition/limitation

Toutes les lettres rédigées doivent inclure les informations suivantes ou remplir le formulaire Vérification de la condition/limitation qui se trouve à www.marchofdimes.ca/shhs

- La condition/limitation du client.
- Quel(s) principal/principaux dispositif(s) de mobilité le client utilise dans son habitation.
- Une description de la manière dont sa condition/limitation affecte sa capacité à accomplir de manière indépendante les activités quotidiennes telles que : manger, se baigner, aller aux toilettes, se déplacer et bouger.
- La recommandation de dispositifs ou d'adaptations et comment ils élimineront l'obstacle à l'intérieur de l'habitation.
- Quels soutiens internes et externes (personnes ou services) sont offerts au client.
- Si la demande concerne des adaptations, incluez une liste détaillée des dispositifs qui ont été testés et pour quelles raisons ils n'étaient pas adaptés. Les dispositifs sont souvent la solution la plus fondamentale et essentielle pour éliminer les obstacles. Les adaptations des habitations ne seront envisagées qu'en dernier recours.
- Si la demande concerne un financement pour des adaptations d'une habitation qui ne se trouvent pas au niveau principal de la maison, une description est nécessaire pour : les mécanismes sur la manière dont le client utilisera les escaliers en toute sécurité et de manière autonome pour accéder aux adaptations situées sur un autre niveau, le plan pour aborder le changement de niveau à l'intérieur de la maison, et le plan à long terme pour le client lorsqu'il ne pourra plus utiliser les escaliers.

Pour trouver un ergothérapeute, demandez à votre médecin de famille ou contactez l'Agence de santé régionale - Soins à domicile de votre région. Pour de l'information, téléphonez la ligne d'accueil des soins à domicile au (204) 788-8330 ou; la Manitoba Society of Occupational Therapists (MSOT) fournit des liens et de l'information pour établir un lien avec un ergothérapeute au Manitoba et comprendre l'ergothérapie. Vous pouvez trouver plus d'informations en ligne à : <https://msot.mb.ca/finding-ot-services/>.

3) Soumissions pour des dispositifs	3) Soumissions pour des adaptations d'habitations
<p>Une soumission est requise. Les soumissions doivent provenir d'un fournisseur médical enregistré, d'un fournisseur d'équipement ou d'un vendeur médical choisi par le demandeur.</p> <p><i>Tous les fournisseurs doivent être en mesure d'être payés via Transfert électronique de fonds (TEF).</i></p> <p>Les soumissions doivent inclure ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nom, l'adresse, et les coordonnées du fournisseur • Une ligne à part pour chaque appareil requis, la quantité, le coût unitaire et les taxes applicables • Une ligne à part pour les frais de main-d'œuvre et les taxes applicables • Une ligne à part pour les frais de livraison et les taxes applicables • Une description claire de toutes les garanties 	<p>Deux soumissions concurrentielles sont requises, détaillant la portée et le coût des travaux demandés.</p> <p><i>Toutes les soumissions pour les travaux de construction doivent inclure un certificat/des certificats de la CAT de la part de ceux qui effectuent les travaux et tous les agents contractuels doivent être en mesure d'être payés via Transfert électronique de fonds (TEF).</i></p> <p>Les soumissions doivent inclure ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nom, l'adresse, et les coordonnées du fournisseur • Une description détaillée du projet avec des détails sur le travail à effectuer et les matériaux à utiliser ou à construire • Une ligne à part pour les frais de permis applicables, le cas échéant • Une ligne à part pour chaque produit commercial fourni, la quantité, le coût unitaire et les taxes applicables • Une ligne à part pour tous les matériaux nécessaires, la quantité, le coût unitaire et les taxes applicables • Une ligne à part pour tous les métiers sous-traités nécessaires avec le coût et les taxes applicables • Une ligne à part pour les frais de main-d'œuvre et les taxes applicables • Une description claire de toutes les garanties • Un calendrier de travail, comprenant les dates de début et de fin • Qui est responsable du nettoyage lorsque le travail est terminé

Informations au sujet du demandeur :

Ces informations nous aident à déterminer le meilleur moyen de vous contacter au sujet de votre demande

Date de naissance :	
Prénom :	
Nom préféré (s'il est différent) :	
Nom de famille :	
Pronoms :	
Adresse postale :	
Ville et code postal :	
Téléphone :	
Courriel :	
Situation de famille :	

Mode(s) de communication souhaité(s) :

- Courriel
 Appel téléphonique
 Uniquement par la poste
 Ne communiquez pas avec moi

Si vous le souhaitez, veuillez fournir une **personne de contact alternative**. Cette personne peut parler en votre nom, et **nous ne vous contacterons pas au sujet de votre demande**. Je reconnais qu'en indiquant une personne de contact alternative ci-dessous, je ne recevrai aucune information ou correspondance concernant le résultat de ma demande.

Prénom :	
Nom de famille :	
Pronoms :	
Statut de la relation avec le Demandeur :	
Adresse postale :	
Ville et code postal :	
Téléphone :	
Courriel :	

Communiquez avec moi des façons suivantes :

- Courriel
 Appel téléphonique
 Uniquement par la poste

Permissions

Je consens à ce que la Marche des dix sous du Canada puisse me contacter pour les raisons suivantes :

(cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- Collecte de fonds : Communiquer avec moi pour une demande de don auprès de la Marche des dix sous du Canada.
- Sondage : Obtenir une rétroaction au sujet des services que je reçois de la Marche des dix sous du Canada.
- Sondage d'opinion et recherche : Solliciter mon avis sur les services ou les politiques concernant les personnes en situation de handicap.
- Recevoir de l'information : Me tenir informé de nouvelles informations, nouveaux services ou nouvelles opportunités qui pourraient m'intéresser, mais qui proviennent de sociétés, d'organismes ou de prestataires de services tiers.
- Bénévolat : Me donner une opportunité de bénévolat.
- Ne communiquez pas avec moi.

Protection (Confidentialité) des renseignements personnels du demandeur

Objectif

La Marche des dix sous du Canada (MDSC) collecte des renseignements personnels à diverses fins, y compris la prestation de services, la collecte de fonds, la gestion de la qualité, la recherche, la facturation et la satisfaction des exigences légales et réglementaires.

La MDSC utilise plusieurs mesures de protection pour protéger les renseignements personnels et les garder confidentiels, et ne partagera aucun renseignement personnel avec des tiers, sauf si cela est directement lié à la prestation ou à l'amélioration des services fournis par la MDSC, ou à moins qu'une loi canadienne ne l'exige.

Les renseignements personnels qui ne sont plus nécessaires pour remplir les objectifs identifiés seront détruits, effacés ou rendus anonymes. La MDSC dispose de lignes directrices et de procédures pour prévenir l'accès non autorisé et régir la destruction des renseignements personnels.

La politique complète de Protection (Confidentialité) des renseignements personnels de la MDSC se trouve au site Web de la MDSC ou sur demande. N'hésitez pas de communiquer avec le Bureau de la protection des renseignements personnels de la MDSC à privacy@marchofdimes.ca si vous avez d'autres questions ou préoccupations au sujet de votre confidentialité.

Consentement

Je comprends parfaitement les raisons pour lesquelles la Marche des dix sous du Canada (MDSC) a demandé mes renseignements personnels, et je donne mon consentement à la MDSC pour utiliser mes renseignements personnels aux fins décrites précédemment. Je comprends également que je peux retirer mon consentement à tout moment, sous réserve d'obligations légales ou contractuelles et d'un préavis raisonnable, et que la MDSC m'informera des implications d'un tel retrait.

Signature du demandeur :

Date :

OU si c'est signé par quelqu'un autre que le demandeur, écrivez votre nom au complet ci-dessous :

(Prénom et nom de famille)

J'atteste que je suis la procuration ou le subrogé du demandeur

Soumettez votre demande complétée et signée avec les documents justificatifs au Programme de maison sécuritaire et saine pour les personnes âgées.

Les dossiers de demande incomplets ne seront pas traités pour le financement. Une tentative sera faite pour obtenir les informations manquantes.

Adresse postale :

La Marche des dix sous du Canada
920, rue Commissioners est
London (Ontario) N5Z 3J1

Courriel :

SHHS@marchofdimes.ca

Télécopieur :

1-866-906-5996